

DECRET N° 94-317 du 30 Septembre 1994

portant nomination de Monsieur  
Félicien DOSSOU TOGBE en qualité de  
Directeur de Cabinet du Garde des  
Sceaux, Ministre de la Justice et  
de la Législation.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 92-8 du 22 Janvier 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice et de la Législation ;
- SUR Proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 28 Septembre 1994 ;

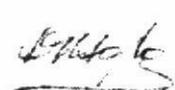
D E C R E T :

Article 1er.- Monsieur Félicien DOSSOU TOGBE est nommé Directeur de Cabinet du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation.

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 30 Septembre 1994

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

  
Nicéphore SOGLO.-

.../...

Le Ministre d'Etat à la Présidence  
de la République, Chargé de la  
Coordination de l'Action Gouverne-  
mentale et de la Défense Nationale,



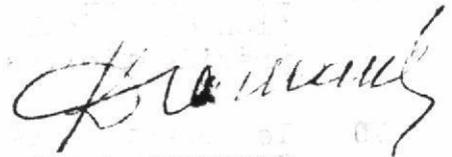
Désiré VIEYRA.-

Le Garde des Sceaux, Ministre  
de la Justice et de la Législa-  
tion,



Pierre M' E V I

Le Ministre des Finances,



Karim DRAMANE.-  
Ministre Intérimaire

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 MEPR-DN 4 MJL-MF 8 AUTRES  
MINISTERES 16 SGG 4 DB-DCF-DSDV-DI-DTCP 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-  
DCOF-INSAE 3 BCP-CSM 2 ENA-FASJEP-UNB 3 INTERESSE 1 JO 1.-